

**Priorités de l'ACIC
pour le budget fédéral de 2015**

**La croissance dépend de notre compétitivité :
pourquoi la DAA est essentielle à notre économie**

**Mémoire présenté au
Comité permanent des finances**

Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC)

Août 2015

Synopsis

Pendant que le Canada poursuit son redressement économique, nos partenaires commerciaux d'Amérique du Nord – les États-Unis et le Mexique – continuent d'accroître leur compétitivité grâce à des augmentations salariales modestes, des gains de productivité réguliers, des taux de change stables et des allègements fiscaux. L'économie canadienne est sur la bonne voie, mais pour qu'elle maintienne sa trajectoire, il faut que nous ayons un régime fiscal propre à stimuler les investissements. La déduction pour amortissement accéléré (DAA), une mesure temporaire qui expire en 2015, est un bon moyen de stimuler des investissements indispensables dans les machines et le matériel et aussi d'aider les entreprises canadiennes qui font face à la concurrence de leurs homologues américains.

Pour donner aux fabricants canadiens l'avantage concurrentiel nécessaire à une croissance soutenue, l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) presse le gouvernement fédéral de mettre en place une déduction permanente et au moins équivalente à celle qui existe aux États-Unis, pour l'amortissement des achats de machines et de matériel de fabrication. L'ACIC recommande vivement l'adoption d'un taux d'amortissement *permanent* d'au moins 45 %, afin d'attirer de nouveaux investissements, d'encourager la modernisation du secteur de la fabrication et de faciliter la valorisation des ressources.

L'industrie chimique canadienne

L'ACIC représente les grands fabricants de produits chimiques à usage industriel et leurs fournisseurs de services qui sont implantés au Canada. Au chapitre des exportations, cette industrie se classe, avec des revenus de plus de 32 milliards de dollars l'an dernier, au deuxième rang de tous les secteurs de la fabrication. Les exportations de produits chimiques atteignent des records – plus de 50 milliards de dollars l'an dernier –, dont plus de la moitié concernaient des produits chimiques à usage industriel. Cette industrie est un moteur important de l'économie canadienne et elle offre aux Canadiens des possibilités de carrières intéressantes. Le secteur des produits chimiques à usage industriel crée 82 000 emplois permanents chaque année, dont le salaire annuel moyen est de plus de 90 000 \$. Le tiers de nos employés ont des diplômes postsecondaires, ce qui nous place au 2^e rang des différentes branches du secteur de la fabrication. Cependant, l'industrie canadienne n'occupe qu'une petite part d'un marché mondial de 5 billions de dollars. Nous devons donc redoubler d'efforts afin d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs étrangers.

L'exploitation récente du gaz de schiste, et son prix inférieur à celui du pétrole, a donné lieu à une vague d'investissements dans l'industrie chimique en Amérique du Nord, investissements qu'on estime à 120 milliards de dollars. L'exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels offre la possibilité de valoriser les ressources et de fabriquer des produits à valeur ajoutée. Mais si nous voulons profiter du rebond du secteur manufacturier américain et attirer une partie de ces investissements, nous devons agir avec stratégie.

Comment la DAA peut stimuler la croissance de notre industrie

Depuis son introduction en 2007, la DAA a servi à encourager les fabricants à investir dans de nouvelles technologies de production. Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) estime que les investissements annuels dans les machines et le matériel de fabrication ont augmenté de 5 milliards de dollars depuis 2010. Afin de maintenir ce rythme, et d'aider les entreprises canadiennes à rester compétitives face aux pays qui offrent des abattements fiscaux similaires, nous devons rendre cette mesure permanente.

En pérennisant la DAA, ou en en créant une autre similaire, nous nous assurons que le régime fiscal canadien reste concurrentiel et que les entreprises canadiennes sont en mesure d'attirer des investissements directs dans de nouvelles technologies. De cette façon, les fabricants canadiens peuvent faire face à la concurrence des autres pays, notamment les États-Unis, qui ont déjà mis en place une déduction permanente pour amortissement accéléré, à l'intention de leurs entreprises de fabrication.

Investir au Canada

Une croissance soutenue, de nouveaux emplois et de nouveaux investissements nécessiteront des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes. Un budget fédéral équilibré et l'ouverture de nouveaux marchés grâce à la signature d'accords de libre-échange ciblés sont des pas dans la bonne direction. Mais c'est la capacité de mise en marché, la compétitivité et la rentabilité qu'il faut accroître avant tout, car ce sont là les moteurs de l'innovation industrielle locale, sans oublier les investissements dans la recherche et le développement (R-D). C'est la proximité d'un secteur de la fabrication robuste et compétitif qui génère la R-D et qui influe sur les décisions des investisseurs étrangers.

Le gaz de schiste a révolutionné le secteur énergétique dans toute l'Amérique du Nord, avec pour résultat une croissance sans précédent aux États-Unis, notamment dans les industries à forte consommation d'énergie. Le Canada est bien positionné, lui aussi, mais pour que les entreprises canadiennes aient les mêmes opportunités et les mêmes avantages que leurs homologues américains,

le secteur de la fabrication – et surtout celui de la fabrication de produits chimiques – doit faire partie intégrante des mesures de stimulation de la croissance. Il faut concentrer les efforts sur la compétitivité si l'on veut redynamiser l'économie canadienne, face à la vive concurrence des États-Unis et des autres pays. Le gouvernement a déjà entrepris de trouver de nouveaux marchés en négociant des traités de libre-échange, et il s'emploie également à régler avec ses voisins nord-américains les dossiers relatifs à la sécurité des frontières et à la transparence. L'ACIC est convaincue que ces mesures ouvriront la voie à d'autres opportunités.

Mais il y a encore du travail à faire pour que notre industrie soit en mesure de faire face à la concurrence internationale. Les règles d'amortissement des investissements consentis dans l'industrie chimique sont bien moins avantageuses que celles des États-Unis, ce qui donne à notre industrie un handicap concurrentiel. Le service ferroviaire se détériore, au lieu de s'améliorer, et comme il est à peine suffisant pour les opérations actuelles, il est difficile d'envisager de développer ces dernières. Par ailleurs, la lourdeur, voire l'incompatibilité, des réglementations fédérales et provinciales dans le

domaine de l'environnement est aussi un facteur dissuasif pour les investisseurs potentiels. Les fabricants canadiens de produits chimiques ont aussi besoin d'avoir un accès commercial à de plus en plus de matières premières. Elles existent, en abondance. Si nous y avons accès à un prix compétitif, nous serons en mesure de les valoriser, ce qui nous permettra d'ajouter de la valeur, de créer des emplois, d'accroître les recettes fiscales du gouvernement, et d'atteindre les objectifs de la chaîne de valeur. Au cours des dix dernières années, l'Amérique du Nord et surtout le centre du Canada ont vu leur base manufacturière s'atrophier considérablement, mais la révolution du gaz de schiste nous donne une chance de rebondir.

Dans leurs derniers budgets, les gouvernements fédéral et provinciaux ont consenti d'importantes réductions de l'impôt des sociétés, ce qui a eu pour résultat de doper la compétitivité face à d'autres pays qui fabriquent des produits chimiques. Les entreprises existantes sont bien positionnées pour faire face à la concurrence, mais pour continuer d'être compétitifs, les membres de l'ACIC, et les fabricants en général, doivent investir dans les machines et les équipements les plus novateurs, les plus écoénergétiques et les plus écologiques. Pour attirer de nouveaux investissements au Canada, nous devons offrir les mêmes conditions que nos concurrents, notamment les États-Unis. L'industrie chimique américaine a l'avantage de pouvoir amortir plus rapidement ses investissements, ce qui l'aide à attirer des investisseurs. Le Canada doit offrir les mêmes conditions, faute de quoi il continuera d'accuser un déficit de croissance.

L'ACIC estime que, dans son prochain budget de 2015, le gouvernement fédéral doit viser avant tout à créer un environnement propice aux investissements dont a besoin le secteur de la fabrication pour se redynamiser. Les règles doivent être les mêmes, si l'on veut encourager l'innovation et les nouveaux investissements, et dans cette optique, la déduction pour amortissement accordée pour les machines et le matériel de fabrication doit être au moins équivalente à celle des États-Unis et avoir un caractère permanent. Selon une analyse indépendante d'une étude récemment effectuée par l'ACIC, qui compare les déductions pour amortissement en vigueur au Canada et les mécanismes similaires existant aux États-Unis, le Canada doit, s'il veut rester compétitif, consentir une déduction permanente d'au moins 45 % pour les investissements dans les machines et le matériel. Cela permettra également de donner des choix à l'industrie, plutôt que de lui imposer des solutions. Les entreprises seront alors en mesure d'investir et de valoriser une partie des abondantes ressources du Canada, tout en continuant d'exporter une partie de leur production.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de mettre en place une déduction bonifiée et permanente. Il faut pratiquement cinq ans pour construire une usine chimique de classe internationale : à partir du moment où on a pris la décision de la construire, il faut obtenir les approbations nécessaires, préparer le site, construire l'usine et la mettre en service; ce n'est qu'après que la production et la commercialisation peuvent commencer. Avant de décider d'investir dans un secteur à forte intensité de capital des sommes qui dépassent souvent le milliard de dollars, les investisseurs doivent pouvoir compter sur un environnement stable pour les investissements, à commencer par une déduction pour amortissement compétitive et permanente.

Conclusion

L'Amérique du Nord enregistre actuellement un rebond du secteur manufacturier, mais pour que le Canada profite de cette croissance et continue de développer ce secteur et d'y créer des emplois à valeur ajoutée, le gouvernement doit absolument mettre en place une déduction bonifiée et permanente pour l'amortissement des achats de machines et de matériel de fabrication. Comme l'actuelle déduction pour amortissement accéléré va bientôt expirer, le gouvernement doit absolument la remplacer par une autre qui soit au moins équivalente à celle des États-Unis. En consentant une déduction permanente d'au moins 45 %, non seulement il encouragera la planification d'investissements soutenus et à long terme, mais il offrira des incitatifs intéressants à ceux qui cherchent à investir au Canada. Ce sera bénéfique pour l'industrie chimique du Canada et pour l'ensemble de l'économie canadienne.

À propos de l'ACIC

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) est le porte-parole de l'industrie. Nous représentons plus de 50 entreprises chimiques et de sociétés de transports partenaires, notamment de grands fabricants de produits pétrochimiques, inorganiques et chimiques spéciaux, des fabricants de produits chimiques d'origine biologique, et des entreprises de R-D et de technologies liées à la chimie. Nous sommes reconnus comme un chef de file mondial dans le domaine de la gestion durable des produits chimiques. Pour consulter la liste intégrale de nos membres et partenaires, prière de se rendre à : www.chimiecanadienne.ca.